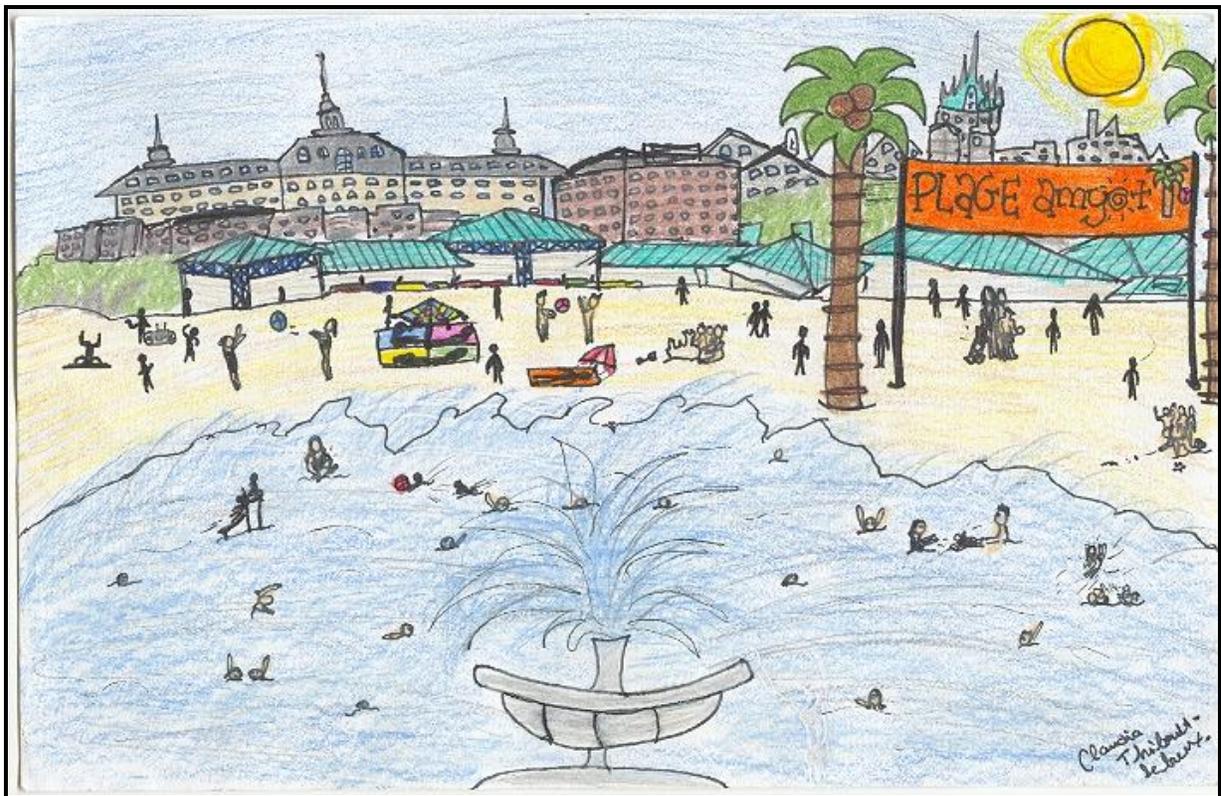


MÉMOIRE AU BAPE

Promenade Samuel de Champlain – Phase 3



« Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert,
ni de secret qui ne doive être connu. »
Matthieu 10 : 26

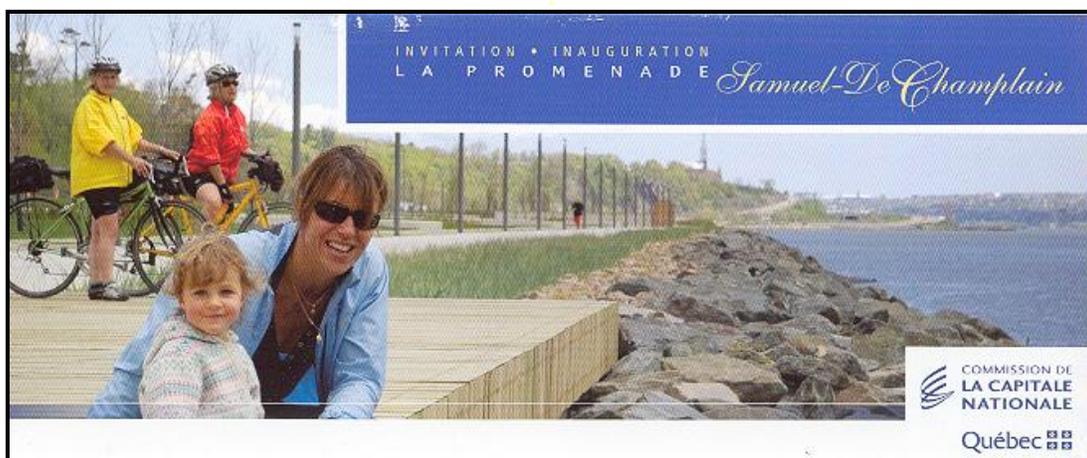
Léonce NAUD – [Géographe à Deschambault](#) – Le 14 juin 2013

287, chemin du Roy, Deschambault, Québec G0A 1S0

☎ 418-286-6503 📧 Olonois@globetrotter.net

Deux villes. Deux rives. Deux mondes.

À Québec, le fleuve « architecturé » :
soixante-dix millions de dollars.



Sur l'autre rive, à Lévis, le même fleuve où
n'ont sévi ni architectes ni urbanistes : zéro dollars.



Deux projets concurrents sont considérés à Québec : le premier jouit depuis longtemps d'un vaste appui populaire, le second émane d'une firme de consultants en architecture de paysage. Nul ne l'a demandé.

Compte tenu des restrictions budgétaires, le Gouvernement ne pourra pas réaliser les deux. L'un de ces deux projets sera donc éliminé. L'État doit choisir de favoriser l'immense majorité de la population au lieu de céder à une mode architecturale douteuse et bientôt dépassée.

L'État doit choisir entre une immense plage au bassin Louise ou une modeste piscine au Foulon

Le projet de [Québec-Plage](#) est porté par un réseau citoyen depuis vingt ans. Il résulte de [débats](#) ainsi que de [recherches](#) historiques inégalées. Au cours des années, il a joui de [l'appui de la plupart des élu\(e\)s](#) tant au niveau municipal que provincial ou fédéral. Le maire [Régis Labeaume en pense le plus grand bien](#). La proposition consiste à ouvrir au public un ancien bassin portuaire et à réaménager ce [plan d'eau urbain](#) afin que tous puissent jouir des plaisirs de l'eau sans distinction de fortune ou de statut social. Ce concept démocratique a d'abord été [proposé par le gouvernement Fédéral et par la Ville de Québec elle-même](#).

Ce projet citoyen est appuyé par tous les [Conseils de quartier du centre-ville](#), par de nombreux comités et groupes citoyens ainsi que par des experts au Québec et ailleurs dans le monde, notamment à [Barcelone](#). Madame Agnès Maltais, ministre responsable de la région de la Capitale nationale ainsi que de la Commission de la capitale nationale, en fait elle-même une promotion active depuis plus de [dix ans](#). (Photo ci-dessous).



« Je m'engage à contribuer à la réalisation du projet de plage publique et de patinoire du bassin Louise ». Agnès Maltais, engagement électoral 2012.

Comportement inexplicable d'un organisme d'État

Au cours de toutes ces années, le promoteur – c'est-à-dire la Commission de la capitale nationale – a complètement et résolument ignoré le projet Québec-Plage, [concurrent direct](#) et effectivement menaçant d'un éventuel projet de plage fluviale (devenu simple piscine) dans le secteur du Foulon. Ce comportement de la part d'un organisme d'État est d'autant plus incompréhensible que la presse régionale et nationale a régulièrement fait état de l'intérêt public envers un projet qui propose que le bassin Louise devienne accessible à la population ainsi qu'aux millions de visiteurs qui viennent à Québec.

Un tel aveuglement envers le concept de Québec-Plage au bassin Louise résulterait-elle d'une commande politique fédérale provenant de l'Administration portuaire de Québec ?

Tout se passe comme si la Commission de la capitale avait reçu l'ordre de procéder au Foulon coûte que coûte, de sorte à ce que jamais le statut de club privé urbain du bassin Louise ne puisse être remis en question à l'avenir par qui que ce soit. On prendra connaissance ci-dessous de nombreux articles de presse considérés comme inexistantes par la Commission. Elle n'en a tenu aucun compte dans la conceptualisation actuelle de la « Station du Foulon ».

[1995 : Nos berges cadennassées – Éditorial, le Soleil \(Gilbert Lavoie\)](#)

[1995 : Des quais en déficit d'imaginaire – Magazine Continuité](#)

[1997 : Le bassin Louise : une place publique liquide – Journal L'Infobourg](#)

[1998 : Québec au 21^e siècle : une vocation balnéaire ? Journal L'Infobourg](#)

[1998 : Québec au 21^e siècle : une ville balnéaire ? – Le Devoir](#)

[1998 : Le bassin Louise : vers une plage urbaine à Québec – Le Soleil](#)

[1999 : Une plage au centre-ville ? – Journal Le Carrefour](#)

[2004 : « Jamais ! », dit Ross Gaudreault ! - Le Journal de Québec](#)

[2004 : À vos maillots ! & Ils rêvent à une plage pour 2008 – Le Carrefour](#)

[2004 : Une plage en ville au bassin Louise – Le Journal de Québec](#)

[2004 : Une plage en ville au bassin Louise – Le Journal de Québec \(photo\)](#)

[2004 : Une trentaine de citoyens et des élus se mouillent – Le Soleil](#)

[2004 : Une plage en ville ? Éditorial du Soleil par Julie Lemieux](#)

[2004 : Une plage au centre-ville ? Le Cyber Journal Commerce Monde](#)

[2005 : Bain de mousse – Le Journal de Québec \(Jean-Jacques Samson\)](#)

[2005 : Sous les pavés, la plage – Journal Le Soleil \(Normand Provencher\)](#)

[2006 : Une quinzaine de baigneurs sautent à l'eau – Radio-Canada](#)

[2007 : Revue de presse de l'année](#)

[2007 : Québec sur plage : quand on aime le fleuve](#)

[2007 : Baignade au bassin Louise – Vidéo de Canal Vox](#)

[2007 : Baignade dans le fleuve : Oui au bassin Louise – La « Une » du Soleil](#)

[2007 : Une plage de 30 millions : le projet prend forme – La « Une » du Soleil](#)

[2007 : Québec-Plage – Le Journal de Québec \(Chronique de Jean-Jacques Samson\)](#)

[2008 : Revue de presse de l'année](#)

[2008 : Québec aura-t-elle son Paris-Plage – Journal Québec-Hebdo](#)

[2008 : Baignade : Amyot préfère le bassin Louise – Journal Média-Matin](#)

[2008 : Entrevue au bassin Louise de John Porter – Radio-Canada](#)

[2009 : Revue de presse de l'année](#)

[2009 : « Tuer dans l'œuf » - Multiples réactions de la presse à la lettre du Port](#)

[2009 : Entrevue radiophonique sur les ondes de FM 93](#)

[2009 : Vu du ponton... - Journal Le Soleil](#)

[2009 : Du développement du bassin Louise – Journal Le Soleil](#)

[2010 : Revue de presse de l'année](#)

[2010 : Québec – Barcelone : vers une coopération citoyenne ? – Le Soleil](#)

[2010 : Vieux-Québec-sur-Fleuve ? – Journal Le Soleil](#)

[2011 : Rvue de presse de l'année](#)

[2011 : En l'honneur d'un visionnaire – Le Soleil](#)

[2011 : Une saucette au bassin Louise – Journal Québec Hebdo](#)

[2011 : Près du fleuve, jusqu'où le maire de Québec se sent-il chez lui ? – Le Soleil](#)

[2011 : Québec retrouvera son fleuve – Journal Québec-Hebdo](#)

[2011 : Destins croisés : Québec et Portsmouth – Le Soleil](#)

[2011 : « Gens de Québec, vous êtes bizarres ! » - Le Soleil](#)

[2011 : Québec, une vocation balnéaire – Le Soleil](#)

[2011 : Déficit démocratique au bassin Louise – Le Soleil](#)

[2011 : Parc-Plage Jacques-Amyot au bassin Louise : une chance inouïe – Le Devoir](#)

[2012 : Promenade Samuel de Champlain : des images séduisantes, mais un bon investissement ? – Le Devoir](#)

Phase 3 : piscine et «miroir d'eau» au Foulon

Le projet de « plage sèche » à l'anse au Foulon

Ce projet consiste à aménager une piscine – une manière de grande pataugeuse d'une profondeur d'eau de quatre (4) pieds seulement – dans le secteur du Foulon, sur la rive du fleuve. Une superficie ensablée adjacente sans contact avec l'eau permettra aux usagers de s'étendre au soleil ou sous des parasols, suivant une mode récente en architecture qui a vu des aménagements analogues voir le jour à grands frais à [Montréal](#) et à [Toronto](#) avec des résultats mitigés.¹

¹ « I'm not sure, furthermore, if Sugar "Beach" is a place anyone will want to take kids. Sandcastles will be, at best, a challenge, and moats, artificial ponds and the like impossible. A five-year-old will say to Mummy – at high volume, over and over again – "but you said it was a beach," while her toddler younger brother sets out on a suicide mission to check out the retaining wall.

Adults may feel similarly underwhelmed. Just as Torontonians expect their parks to have grass, they expect their beaches to have water. There's a risk that Sugar Beach, which is small to begin with, will suffer the same fate as Yorkville Park (or the even more po-mo HTO Park) – lauded by design types, but underappreciated by everyone else. » [Mark Schatzker, The Globe and Mail, August 30, 2010.](#)

Est-il besoin de préciser qu'en dehors des milieux bien particuliers de l'architecture de paysage, on envisage l'avenir des relations entre la population et le fleuve de façon fort différente [comme ici au bassin Jacques-Cartier](#), au cœur du Vieux-Montréal, lors du [Grand Splash](#) annuel organisé par le [Comité citoyen Montréal Baignade](#).

Aucune analyse comparative des sites

Le promoteur n'a pas non plus procédé à quelque analyse comparative que ce soit des forces et faiblesses de différents sites littoraux favorables à des usages variés du fleuve par le grand public comme le lui avaient demandé la Ville de Québec (2000) ainsi que son propre Bureau de consultation (2001).

Ce que voyant, la Société des Gens de Baignade a procédé elle-même à un tel exercice en 2009. La C.N.N.Q. a ignoré les résultats pourtant probants de [l'étude en question](#).

Retour sur la Phase 1 : l'opinion publique a été ignorée

En 2006, le président du BAPE William Cosgrove avait servi un avertissement à la Commission de la capitale nationale, à savoir que la réussite du projet de Promenade Samuel de Champlain « **repose, à l'évidence, sur le développement d'activités liées à l'usage du fleuve et de l'eau. C'est pourquoi les ressources devraient être investies prioritairement dans des interventions favorisant de telles activités.** »

Cependant, obnubilée par la mode actuelle de l'architecture de paysage, la Commission a fait exactement le contraire, la quasi-totalité des ressources ayant été consacrée à des travaux d'architecture de paysage et non à des aménagements permettant l'accès physique au fleuve et la pratique de divers usages grand public.

Même les escaliers menant à l'eau s'avèrent sans grande utilité pour des usagers éventuels du fleuve. Questionnée là-dessus, une responsable de la Commission a expliqué au soussigné en 2006 : « *Les gens vont pouvoir s'asseoir sur les marches et manger des sandwiches en regardant le fleuve.* »

Nous invitons donc les spécialistes de l'État à prendre connaissance des deux études ci-dessous. La C.C.N.Q. n'ayant en rien remis en question son concept fondamental en dépit du rapport du BAPE de 2006, ces analyses conservent toute leur actualité :

[Réflexion fluviale – La promenade Samuel de Champlain](#)

[Un quai doit donner accès à l'eau – ou fin de partie pour le quai Irving](#)

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT

Promenade Samuel de Champlain - Phase 3

S'APERCEVOIR que de dépenser cent millions de dollars (100 000 000 \$) des taxes des contribuables Québécois sur seulement deux kilomètres de rives du fleuve dans un endroit isolé, difficile d'accès, *le tout sans débat public*, n'est peut-être pas l'idée du siècle en période de sérieuses compressions budgétaires.

RETIRER de la Phase 3 de la Promenade Samuel de Champlain le projet de piscine-pataugeuse ainsi que le 'miroir' d'eau, deux aménagements dont le coût combiné s'élèvera autour de vingt millions de dollars (20 000 000 \$). Laisser quelque chose à réaliser aux générations subséquentes si elles jugent à propos de procéder à de telles dépenses.

OBLIGER la Commission de la capitale nationale à aménager des rampes jumelles de mise à l'eau de grande capacité pour de petites embarcations (yachts, chaloupes avec moteur hors-bord, canots, kayaks, moto-marines, dériveurs, petits catamarans et tous ces esquifs généralement bannis des marinas). Les règles techniques de la *States Organization for Boating Access* ([SOBA](#)) devraient alors obligatoirement être appliquées.

ENTREPRENDRE un vaste débat public sur l'aménagement des rives du fleuve dans l'ensemble de la région de la Capitale nationale incluant les rives du Vieux-Québec. Cet exercice devrait prendre la forme du [grand débat public](#) qui prit place à Montréal de 1984 à 1986 et qui seul rendit possible la naissance de l'actuel Vieux-Port de Montréal. Ce fait a été confirmé dans un [article](#) de François Cardinal publié récemment dans *La Presse*.

À Québec, *tous* les Conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou ont demandé par Résolutions la tenue d'un débat public à l'exemple de celui qui prit place à Montréal :

[Conseil de quartier de Lairet](#)
[Conseil de quartier de Maizerets](#)
[Conseil de quartier de Montcalm](#)
[Conseil de quartier de Saint-Roch](#)
[Conseil de quartier de Saint-Jean Baptiste](#)
[Conseil de quartier de Saint-Sacrement](#)
[Conseil de quartier de Saint-Sauveur](#)
[Conseil de quartier du Vieux-Limoilou](#)
[Conseil de quartier du Vieux-Québec](#)

OBLIGER l'Administration portuaire de Québec (APQ) à rendre publique la liste de toutes les personnes physiques et/ou morales locataires du domaine public par droit de quaiage pour tous types d'embarcations sur l'ensemble du bassin Louise intérieur.

Il est connu que le refrain des autorités portuaires à l'adresse des proposeurs du projet [Québec-Plage](#) a été durant des années : « *Oubliez le bassin Louise ! Allez au Foulon !* »

La divulgation publique de la liste des membres de la Marina du Port permettrait de vérifier si, parmi les fonctionnaires ou les firmes-conseil qui proposent au gouvernement l'aménagement d'une piscine au Foulon, se trouvent des membres ou des proches de la marina du Port au bassin Louise.

La possibilité de conflits d'intérêts serait alors à examiner de près, le déclubbage partiel ou total du bassin Louise proposé par le projet [Québec-Plage](#) constituant une menace perçue ou réelle aux privilèges dont jouissent actuellement de façon exclusive les utilisateurs de ce plan d'eau public.

**La mise à l'écart du tourisme nautique et
ses conséquences dans la région de Québec**

Promenade Samuel de Champlain - Phase 3



**Léonce Naud, géographe
Deschambault - Le 14 juin 2013**

La Commission de la capitale nationale invoque fréquemment la présence d'une misérable rampe de mise à l'eau sur les terrains du Port au Foulon quand on signale l'absurdité de dépenser près de 200 millions de dollars pour l'aménagement d'un littoral urbain sans y aménager la possibilité de mettre des embarcations à l'eau, une priorité dans toutes les villes nord-américaines qui jouissent de la présence de plans d'eau sur leur territoire. **Or, cette rampe est interdite d'accès au public.** La Commission se garde bien de le mentionner.

1) Le chemin qui mène à la rampe de mise à l'eau à Sillery. Remarquons le panneau à droite.



Quand notre famille a déménagé d'Ottawa à Québec en 1974, nous avons cherché des endroits où l'enfant pourrait jouer au bord du fleuve. Je me souviens d'avoir vu ce panneau de signalisation cette année-là, soit il y a 40 ans. **Que dit-il ?**

« Accès interdit au public - Secteur d'activités portuaires »



À quoi peut bien servir une rampe de mise à l'eau dont l'accès est interdit au public ?

Cette interdiction légale n'est pas temporaire ni l'effet du hasard. Les autorités portuaires se doivent de la maintenir en place. Par ailleurs, il serait inconcevable ailleurs en Amérique, notamment aux États-Unis, de voir une telle interdiction là où se trouve une rampe de mise à l'eau pour embarcations supposément ouverte au public. Sur cette question, il sera instructif de lire: "[Démocratie et rivages d'Amérique](#)".

Les conditions exécrables d'utilisation de cette rampe de mise à l'eau ont déjà été décrites par un amateur de sports nautiques, M. Denis Tessier, dans un article publié dans Le Soleil le 11 mai 2005 :

« À Sillery, en bas de la côte Gilmour, il existe une descente qui est soi-disant de propriété fédérale, gérée par la Ville de Sillery et un gardien qui obtient le contrat de surveillance cotise 20 \$ pour chaque mise à l'eau. Les infrastructures tel un quai d'accostage ou d'attente sont inexistantes et cette situation oblige le plaisancier à faire appel au gardien pour reculer la remorque à un coût additionnel de 2 \$. L'autre solution est d'échouer le bateau sur la rive rocailleuse et de courir chercher le véhicule afin de déjouer les effets de la marée. En plus d'avoir des frais de mise à l'eau, il n'y a même pas de quai ! »

Souhaitons que la Commission de la capitale nationale cesse d'utiliser l'argument de cette misérable rampe de mise à l'eau pour tenter d'expliquer l'inexplicable, soit que tellement de millions de dollars soient consacrés à la bordure fluviale et que le fleuve Saint-Laurent soit condamné à ne demeurer qu'un paysage pour les 95 % de la population qui n'y auront pas accès car ils ne posséderont jamais de yachts dans les marinas de la région.

ALLONS VOIR AILLEURS...

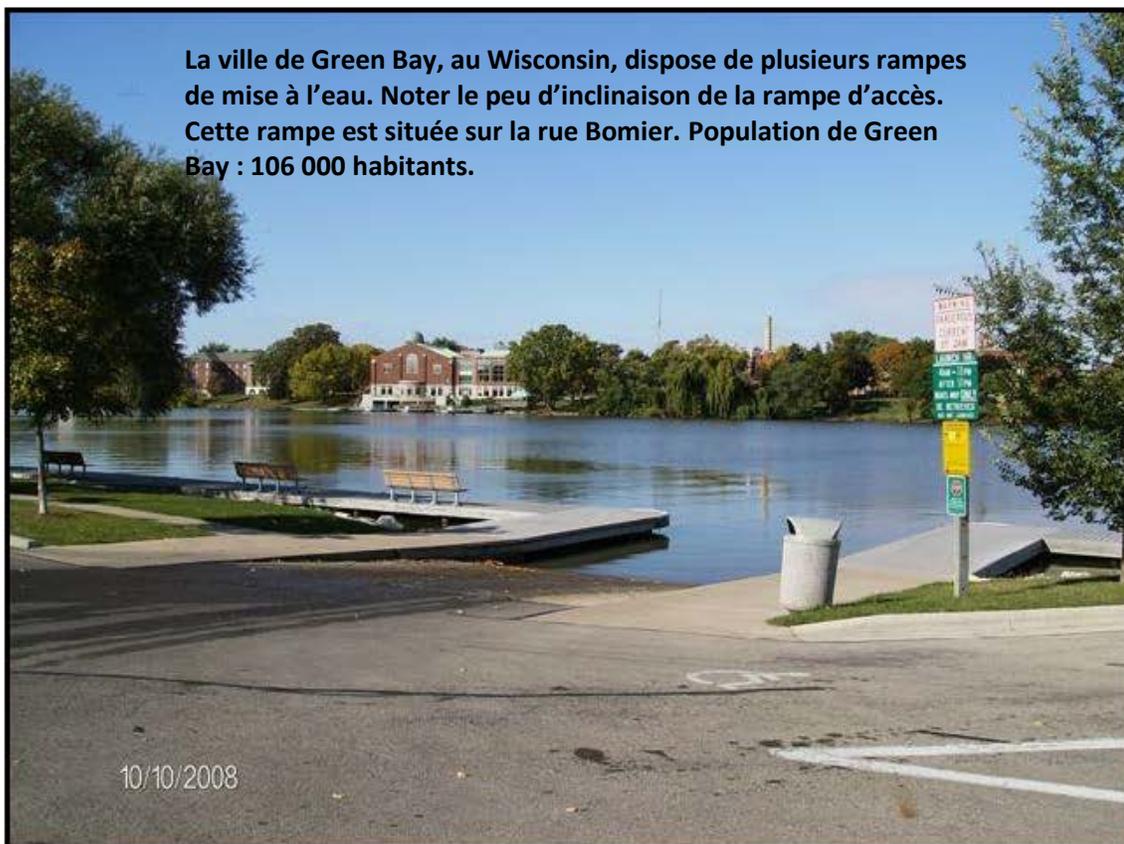


Citoyens aux États-Unis et Sujets au Canada

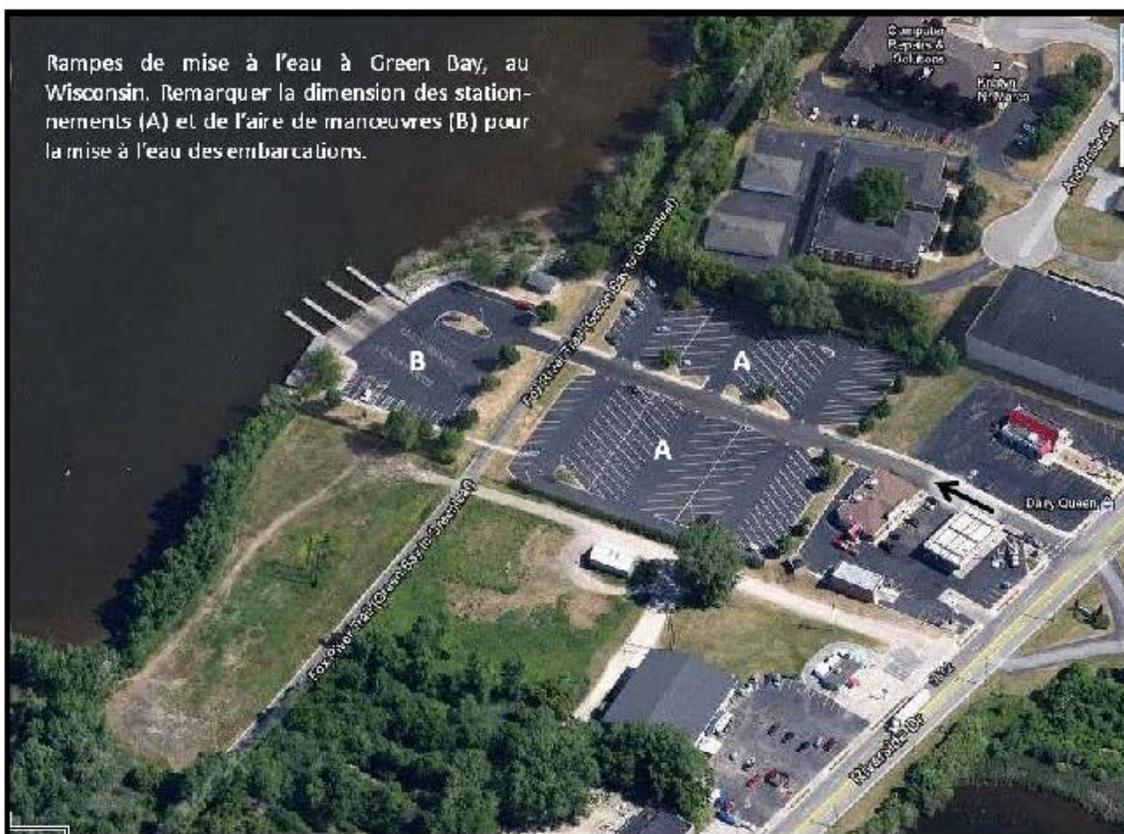
Au Wisconsin, contrairement à Québec, on n'interdit pas au « bas peuple » de jouir des plans d'eau publics. Les aménagements ne visent pas à permettre à l'élite de se pavaner durant les fins de semaine mais s'adressent avant tout au « *common man* », c'est-à-dire au peuple en général.



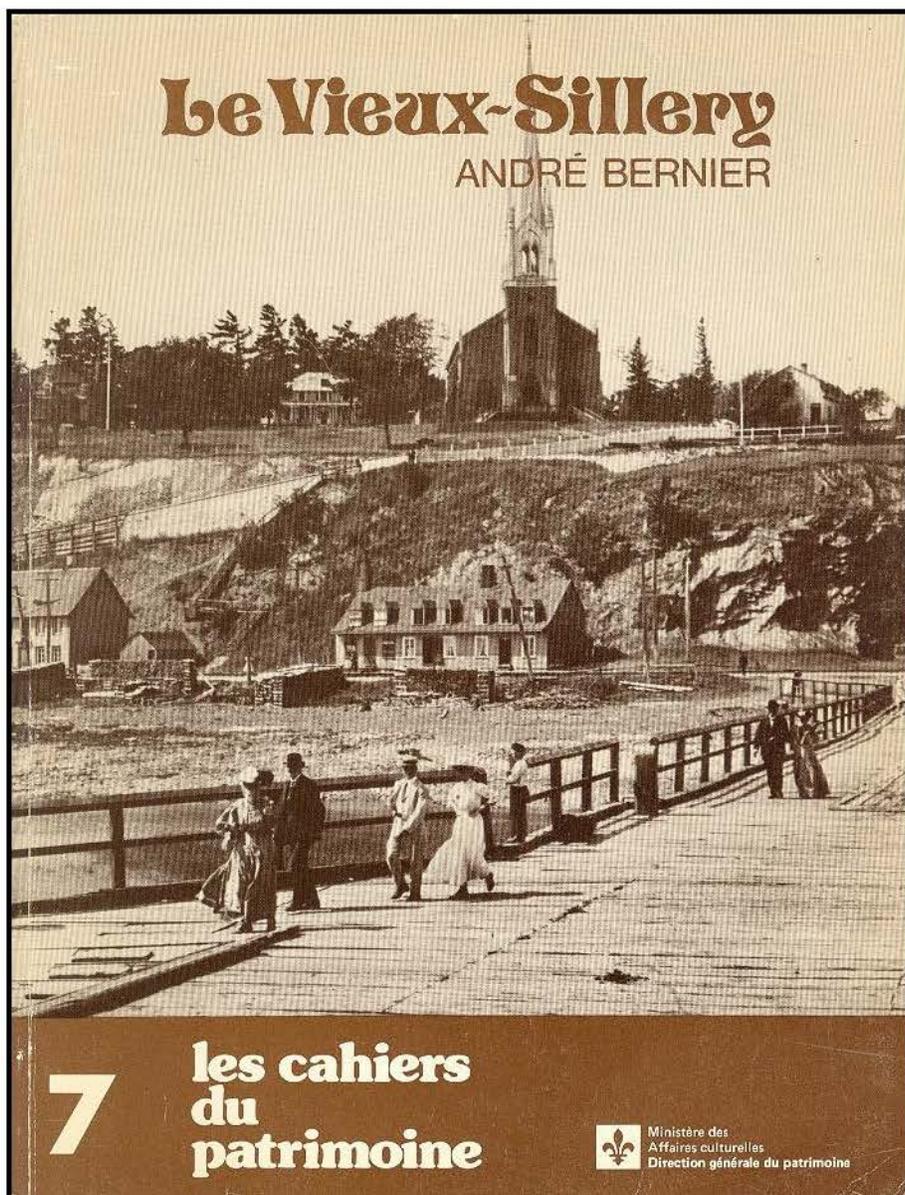
La ville de Green Bay, au Wisconsin, dispose de plusieurs rampes de mise à l'eau. Noter le peu d'inclinaison de la rampe d'accès. Cette rampe est située sur la rue Bomier. Population de Green Bay : 106 000 habitants.



Rampes de mise à l'eau à Green Bay, au Wisconsin. Remarquer la dimension des stationnements (A) et de l'aire de manoeuvres (B) pour la mise à l'eau des embarcations.



À Québec, l'élite se pavane le dimanche sur le quai de la ville



Les architectes de paysage en charge de la Promenade Samuel de Champlain aiment beaucoup cette scène du Sillery de la Belle Époque. Il serait prudent de se demander pour quelle raison exactement cette image les inspire à ce point.



Le 11 mai 2005
Denis Tessier

Le fleuve inaccessible

Concernant le projet de la promenade Samuel-de-Champlain, les responsables politiques tant municipaux que provinciaux ou fédéraux semblent oublier que le but est d'améliorer l'accès au fleuve.

On pense uniquement aux piétons et cyclistes. Le projet ne tient aucunement compte des plaisanciers et des amateurs de sports nautiques. Les dirigeants semblent oublier que le logo de la ville de Québec représente un bateau toutes voiles dehors.

En Ontario – eh oui, chez nos voisins – depuis bon nombre d'années, chaque ville et village le long du Saint-Laurent possède une rampe de mise à l'eau pour donner accès au fleuve. Ces rampes sont conçues pour faciliter la mise à l'eau de chaloupes, motomarines et bateaux de plaisance pouvant aller jusqu'à plus de 35 pieds. Souvent, elles sont doubles et leur coût d'utilisation sont minimales (de 5 \$ à 10 \$ et, parfois, l'accès est gratuit).

À Québec, les rampes de mise à l'eau sont la propriété de marinas privées et les coûts sont d'un minimum de 20 \$ et même la marina du Vieux-Port ne prêche pas par l'exemple puisque, pour utiliser la descente, il est obligatoire de louer un quai pour la nuit.

À Sillery, en bas de la côte Gilmour, il existe une descente qui est soi-disant de propriété fédérale, gérée par la Ville de Sillery et un gardien qui obtient le contrat de surveillance cotise 20 \$ pour chaque mise à l'eau. Les infrastructures tel un quai d'accostage ou d'attente sont inexistantes et cette situation oblige le plaisancier à faire appel au gardien pour reculer la remorque à un coût additionnel de 2 \$. L'autre solution est d'échouer le bateau sur la rive rocailleuse et de courir chercher le véhicule afin de déjouer les effets de la marée. En plus d'avoir des frais de mise à l'eau, il n'y a même pas de quai !

Quand on clame *Redonnons le fleuve aux citoyens*, les décideurs devraient considérer le fait que les sports nautiques ont déjà fait partie du quotidien des Québécois. Pensez aux anciennes photos montrant Québec vu de Lévis. Une multitude d'embarcations y apparaissent. N'oublions pas que nos fondateurs sont arrivés par la voie des eaux. Plusieurs commerces de la région vivent du marché des produits nautiques.

Combien de gens, qui envisagent l'achat d'une embarcation, renoncent en raison des problèmes et coûts d'accès au fleuve ?

Denis Tessier



Donald Tremblay
Le 26 octobre 2005.

Pas de rampe de mise à l'eau

Je suis propriétaire d'une petite embarcation (18') pour la pêche que je garde chez moi. Je suis très insatisfait de l'accès au fleuve offert par la Ville de Québec. Nous sommes le 5 octobre et il fait près de 20 degrés centigrades. Aussi, j'ai pris congé en après-midi pour aller pêcher.

Je me suis rendu à la seule rampe de mise à l'eau de la Ville de Québec accessible au grand public (coût de 20.00 \$ plus 4.00 \$ pour le service de valet). Quelle ne fut pas ma surprise de constater que le préposé au service de valet n'était pas là ! La dernière fois, celui-ci m'avait pourtant assuré qu'il serait là jusqu'au 15 octobre. J'étais seul, donc je ne pouvais mettre à l'eau parce qu'il n'y a pas de quai à cet endroit. Qu'attend la Ville pour installer un quai flottant à cet endroit ?

La Ville se targue de vouloir redonner l'accès au fleuve à la population. J'aimerais savoir ce que la Ville a prévu dans ses nombreux projets (promenade Champlain, baie de Beauport, etc.) pour donner accès gratuitement aux propriétaires de petites embarcations comme moi.

Je vous signale que les marinas ne veulent pas de nous. Au Vieux-Port de Québec, il faut être membre pour mettre à l'eau. Au Yacht Club, il en coûte 30.00 \$ plus taxes et on n'est jamais sûr de pouvoir mettre à l'eau en saison car les membres ont priorité (je me suis déjà fait refuser l'accès).

La seule rampe gratuite munie d'un quai dans la région de Québec est à Château-Richer, mais elle n'est pas accessible à marée basse (c'était le cas cet après-midi). Pour une ville portuaire avec un plan d'eau magnifique comme le fleuve, cette situation est aberrante.

Donald Tremblay
Beauport

Québec, le 31 octobre 2005

Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
675 est, boulevard René-Lévesque
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Audiences publiques – Promenade Samuel-de-Champlain

Monsieur le ministre,

Par la présente, la *Société des Gens de Baignade* demande la tenue d'audiences publiques dans le cas du *projet d'aménagement de la promenade Samuel de Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église par la Commission de la capitale nationale (CCN)*. Il nous semble important que plusieurs aspects de cette entreprise fassent l'objet d'un débat public. Rappelons-en l'objectif : redonner accès au *fleuve* et non seulement redonner accès aux *rives* du fleuve.

L'opinion est sensible à l'absence « inexplicable » et persistante d'accès publics au fleuve Saint-Laurent, qui baigne pourtant la Capitale du Québec. Cette perception s'accroît au fur et à mesure que la qualité de l'eau s'améliore. Par ailleurs, avancer que « *l'accès au fleuve et à ses berges figure au rang des grandes préoccupations collectives* » (CCN) ne saurait justifier tous genres d'investissements, en particulier si ces derniers s'avèrent colossaux sans pour autant redonner des usages réels du plan d'eau à la population.

NOTES PRÉLIMINAIRES

Le concept de promenade maritime – Selon Frank Debié : « *La promenade maritime est une forme urbaine originale caractéristique du premier âge touristique (1850-1930), celui des stations de luxe réservées à une élite fortunée, itinérante et oisive. Transformer le site en panorama, la rue en promenade, sertir la ville dans un écrin de parcs et la réserver aux riches.* » Dans l'histoire de la ville, le fleuve a déjà été lieu de travail, de commerce, de jeux, de combats ou de divers services publics, mais jamais ses rives n'ont-elles été dédiées seulement à la simple promenade.

Le choix du secteur d'intervention – Géographiquement, le choix du secteur d'intervention s'avère problématique. À cet endroit, les rives du fleuve sont probablement les plus coûteuses à réaménager en vue de quelques usages publics que ce soit du plan d'eau. Elles sont en général rectilignes, lourdement enrochées et jouxtent un boulevard utilisé par un trafic lourd qui pourrait connaître une progression dans l'avenir. Il existe par ailleurs de nombreuses baies, anses ou bassins beaucoup plus accessibles à la population ainsi qu'aux touristes et davantage appropriés à d'éventuels usages publics. **Ces lieux n'ont pas fait**

l'objet d'une évaluation concurrente (méthode bénéfices-coûts) par rapport au secteur du littoral aujourd'hui jugé prioritaire par la C.C.N.Q.

Les enfants et les jeunes – Durant deux siècles et demi (1608-1850), le fleuve a servi à maints services publics, constituant par ailleurs un vaste domaine ouvert aux loisirs des jeunes de Québec grâce à son accessibilité générale, elle-même sauvegardée par la législation française (Ordonnance *De la Marine*, 1681). Aujourd'hui, au début du 21^e siècle, il nous semble que redonner accès au fleuve devrait viser d'abord et avant tout les besoins des enfants et des jeunes. Les photos d'époque, qui montrent des foules nombreuses et populaires jouissant directement et physiquement du fleuve de bien des façons, ne doivent pas évoquer une sorte de paradis perdu dont il ne serait pas question d'envisager le retour éventuel. Concevoir le fleuve comme un paysage qu'on regarde (sans qu'on ne puisse y toucher ou l'exploiter...), transformer ses rives en panorama nous apparaît comme un choix conceptuel discutable dans le cas qui nous occupe.

Quelles retombées économiques ? – Nous suggérons d'évaluer de façon comparative les retombées économiques de choix d'investissements en infrastructures riveraines *avant* de se lancer dans des projets particuliers. Il serait nécessaire de considérer les deux rives du fleuve, de repérer les meilleurs sites où aménager des accès en vue d'usages publics puis d'investir là où les retombées sociales et économiques seront les plus élevées compte tenu des investissements. Soulignons que le *U.S. Army Corps of Engineers*, qui assure lui-même la gestion de 1000 plages publiques, de centaines de sentiers de randonnées, de dizaines de milliers d'emplacement de camping, estime par ailleurs le retour sur ce type d'investissements récréo-touristiques à 64 dollars pour chaque dollar investi. Tenir compte des retombées économiques d'aménagements littoraux est donc loin d'être chose négligeable.

L'avenir de la pêche récréative et commerciale – On doit dès maintenant envisager un retour de la pêche récréative et d'opérations commerciales de pêche touristique – comme sur les Grands lacs – soit à partir de structures fixes au fond du fleuve, soit à partir de quais, soit avec des bateaux d'excursions de pêche, toutes activités appelées à se développer dans l'avenir. Ces bateaux de pêche, il leur faudra des endroits propices pour s'amarrer et de l'espace pour leurs clientèles. Il faut prévoir des stationnements pour ces futurs usagers du fleuve ou pour la clientèle de nos armateurs dans le domaine du tourisme fluvial.

La population consultée ? – Depuis le tout début du projet de Promenade Samuel-de-Champlain, une seule et unique vision – celle d'une *promenade maritime* – a joui jusqu'à présent d'un droit de cité. À maintes reprises, on a invité le grand public à la *bonifier* mais non à en concevoir d'autres. Il ne semble pas qu'on ait mis à la disposition de la population les informations qui auraient permis de réfléchir à plus d'un seul et unique concept fondamental d'aménagement.

Nous suggérons que désormais, l'on mette à la disposition du public toutes les informations dont on dispose, en un lieu accessible et connu, qui permette d'effectuer des recherches sur place au besoin (une bibliothèque, par exemple). De plus, nous pensons que l'organisation de

colloques, de conférences, de réunions publiques fréquentes ayant pour objet la chose littorale – portuaire, maritime, nautique, balnéaire – faciliterait des échanges ouverts, réguliers et égalitaires entre les intéressés à un titre ou à un autre, dont les rangs s'élargiraient alors à coup sûr.

Mettre en valeur l'histoire littorale – Nous suggérons un débat public sur les moyens de mettre en valeur toute l'histoire dont sont imprégnés les rivages du fleuve à Québec et à Lévis. Cette matière fort riche devrait être intégrée au début de la conceptualisation de tout projet riverain affectant la Capitale du Québec, une des villes historiques les plus remarquables d'Amérique.

Usage saisonnier ? – Quels usages durant trois saisons sur quatre ? Quelles activités au bord du fleuve en automne, en hiver, au printemps ?

Le schéma d'aménagement de la CMQ – Les élus régionaux s'entendent sur la nécessité de développer une vision globale de la mise en valeur des deux rives du fleuve à partir de Saint-Augustin jusqu'au pont de l'île d'Orléans. On doit tenir compte de cette réalité pour ne pas se retrouver avec un projet susceptible de drainer la majeure partie des investissements publics sur une fraction modeste et difficilement accessible du littoral régional.

Accès au fleuve où bien accès à ses rives ? Le littoral fluvial ne doit pas devenir un espace-spectacle destiné avant tout à être *parcouru* à pied, à vélo ou autrement, dans un mouvement parallèle à un fleuve destiné à demeurer lui-même inaccessible. On doit concevoir et aménager un ou plusieurs lieux permettant des activités fluviales réelles, de loisir, de commerce ou autres, où on pourra passer la journée, auxquels les gens accéderont par un mouvement *perpendiculaire* au fleuve et non seulement *longitudinal*.

On doit pouvoir se rendre *au fleuve* et non seulement se rendre *le long du fleuve*. Le concept initial de « promenade » – route d'accès paysagée ou encore boulevard cérémoniel – aujourd'hui officiellement mis au rancart, nous semble encore informer de façon diffuse l'ensemble du projet, à commencer par son titre officiel qui demeure toujours : « *Promenade Samuel-de-Champlain* ». Pourtant, n'importe quel enfant le dira : « *Jouer dans l'eau, c'est bien plus amusant que de marcher le long du fleuve...* ». Pourra-t-on faire autre chose que se promener ?

Par exemple, simplement pouvoir s'étendre au soleil au bord de l'eau présenterait bien des attraits ! Au fait, combien d'endroits aménagera-t-on pour cette activité des plus populaires, témoins les photos d'époque de la plage du Foulon ? La proximité du boulevard Champlain et de ses nuisances à l'endroit choisi permet-elle même d'y songer ? Des plages publiques, est-ce seulement bon pour le Maine ? Qu'est-il arrivé à celles dont nous jouissons ? *Qui* donc les a éliminées ?

Voilà quelques points – parmi d'autres – qui nous semblent suffisamment d'intérêt pour faire l'objet d'échanges publics.

ANNEXE IV

DOCUMENTATION

En appui au projet de Québec-Plage au bassin Louise figurent un grand nombre d'études et de recherches. Ces dernières abordent maints aspects de l'évolution des relations entre Ville, Port et Fleuve à Québec. On y approfondit la place et le rôle du fleuve Saint-Laurent dans la vie de la nation québécoise ainsi que dans le développement social, économique et politique de sa Capitale nationale. La documentation qui suit est unique à Québec. Elle donne une idée de l'ensemble de la question.



Au cœur d'une ville que fréquentent des millions de touristes, on découvre un vaste plan d'eau inaccessible à la population.

Documentation suggérée

Non exhaustive

REVUES DE PRESSE

[Québec-Plage et Montréal-Plage – Revue de presse 2011.](#)

[Québec-Plage et Montréal-Plage – Revue de presse 2010.](#)

[Le débat des plages – Revue de presse 2009.](#)

[Revue de presse : Août 2009. Lettre « tuer dans l'œuf » de Ross Gaudreault à la Ville.](#)

[Revue de presse spéciale \(Québec se mouille ! - Juin 2009\).](#)

[Le débat des plages – Revue de presse 2008.](#)

[Le débat des plages – Revue de presse 2007.](#)

[Les plaisirs de l'eau à Québec de 1775 à 2012 – Titres seulement.](#)

[Revue de presse de la Coalition pour la Sauvegarde du Vieux-Port \(1986-1997\) Total de 970 articles. – Titres seulement.](#)

[Revue de presse - Terminal de croisières. 1998 à 2001. – Titres seulement.](#)

[Revue de presse. L'avènement du Vieux-Port de Montréal, 1975-1994. – Titres seulement.](#)

[Revue de presse. Le Toronto Waterfront de 1985 à 1990. – Titres seulement.](#)

Pour obtenir une revue de presse dont seulement les titres des articles sont listés : olonnois@globetrotter.net

Au cas où...

Dans le cas toujours possible où, suite à quelque manœuvre douteuse, les liens que renferme le présent document en viendraient à ne plus fonctionner, on communiquera autrement avec le signataire pour se procurer la documentation désirée. On utilisera le téléphone : 418-286-6503 ou le courriel : olonnois@globetrotter.net ou la poste ordinaire : 287, chemin du Roy, Deschambault, Québec, Canada G0A 1S0.

Pages suivantes : documentation par ordre chronologique

2013

[Le bassin Louise, un club privé fédéral au milieu de la Capitale québécoise](#)

[Le bassin Louise, un grand lac urbain situé au cœur de l'action sociale et touristique](#)

2012

[Promenade Samuel de Champlain – Des images séduisantes, mais un bon investissement?](#)

[Jean Lacoursière, Le Devoir – Priorité au bassin Louise ou au Foulon ?](#)

[Lettre : la Société des Gens de Baignade demande une rencontre – Juillet](#)

[Le Port accepte une rencontre avec la SGB, puis ajoute des conditions – Juillet](#)

[Port de Québec : *Impact\\$ en vrac* : quelles retombées économiques au juste ? – J. Lacoursière](#)

[Le Port de Québec quémande à Ottawa. – Jean Lacoursière, Le Soleil](#)

[Québec, ville balnéaire vers les années 1800 – Le témoignage de Philippe-Aubert de Gaspé](#)

2011

[QUÉBEC SE MOUILLE 16e ÉDITION – Suivi de : MONTRÉAL, LE GRAND SPLASH](#)

[Parc-Plage Jacques-Amyot au bassin Louise : une chance inouïe – Jean Lacoursière, Le Devoir](#)

[Bassin Louise – Lettre de Jean Lacoursière à l'Hon. Stephen Harper](#)

[AUDIO - Émission de La Semaine Verte \(Radio-Canada\) sur le projet bassin Louise](#)

[VIDÉO - Documentaire de Radio-Canada sur le Président d'Honneur de la SGB, Jacques Amyot](#)

[Un jour, l'accès au bassin Louise ne relèvera plus du Code criminel du Canada](#)

[Déficit démocratique au bassin Louise – Jean Lacoursière, Le Soleil](#)

[Québec, une vocation balnéaire? – Léonce Naud, Le Soleil](#)

[La grande patinoire du bassin Louise – Un potentiel remarquable mais inexploité](#)

[La beauté de la Capitale dont la Mairie prive l'ensemble de la population du Québec en hiver](#)

[Gens de Québec, vous êtes bizarres ! – Sonia Bukowski, Le Soleil](#)

[Destins croisés : Québec et Portsmouth – Léonce Naud, Le Soleil](#)

[Québec retrouvera son fleuve – Léonce Naud, Québec Hebdo](#)

[Près du fleuve, jusqu'où le maire de Québec se sent-il encore «chez lui»? – J. Lacoursière, Le Soleil](#)

[Une saucette au bassin Louise – Thais Martel, Québec-Hebdo](#)

[En l'honneur d'un visionnaire – Jean Lacoursière, Le Soleil](#)

[Les deux vastes consultations publiques...à Montréal – François Cardinal, La Presse](#)

[Verra-t-on Montréal-Plage avant Québec-Plage?](#)

[Quels accès publics avons-nous aux plans d'eau ? – Léonce Naud, Revue Relations](#)

2010

[La place du Parc-plage-marina Jacques-Amyot dans le Plan vert, bleu et blanc de la Ville – SGB](#)

[Conseil de quartier de Saint-Roch : un débat de fond est nécessaire – Lettre à la Ville](#)

[Vieux-Québec-sur-Fleuve – Léonce Naud, Le Soleil](#)

[Québec – Barcelone : vers une coopération citoyenne ? Noémie Beaudet, Le Soleil](#)

[Baltimore : un projet pour se baigner dans le port – Bulletin de l'A.I.V.P.](#)

[Plages urbaines en Europe : Paris, Bruxelles, Rome, Lille, Clermont-Ferrand, Saint-Quentin,](#)

[Toulouse, Rodez, Berlin, Rodez... – Le Figaro \(Paris\), 19 juillet 2010](#)

[Méthodes de gestion des eaux de baignade. – Denis Brouillette, Vecteur Environnement](#)

[Vers des techniques naturelles de purification de l'eau. – Pierre Vallée, Le Devoir](#)

[LE DÉBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2010](#)

2009

[Analyse comparative de localisation de plages fluviales à Québec : les meilleurs sites – SGB](#)
[Du développement du bassin Louise – Serge Plamondon, Le Soleil](#)
[Apologie des quais – Léonce Naud, lettre au maire de Québec Régis Labeaume](#)
[Vu du ponton... – Michel Beaulieu, Le Soleil](#)
[L'avenir du bassin Louise – Serge Plamondon, Le Soleil](#)
[Le bassin Louise est-il un site contaminé ? – Société des Gens de Baignade](#)
[AUDIO – Entrevue au FM 93 : la Société des Gens de Baignade](#)
[VIDÉO – Montréal-Plage avant Québec-Plage?](#)
[La SGB gagne le concours «Rêvez Montréal» organisé par La Presse](#)
[«Tuer dans l'œuf une telle initiative» – Ross Gaudreault, PDG du Port](#)
[Réactions des élu\(e\)s de l'Arrondissement de La Cité à l'intervention du PDG du Port](#)
[Vers un fleuve polyvalent : Joseph Paquet, pêcheur d'anguilles – Collaboration SGB](#)
[LE DEBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2009](#)

2008

[Le maire LABEAUME déclare son amour du projet de plage au bassin Louise : TEXTE & AUDIO](#)
[Québec ville balnéaire 1608 – 2008](#)
[Vivre en ville au bord de l'eau sans y avoir accès, ou la découverte par des jeunes de l'immobilisme des institutions – Noémie Beaudet, allocution en plénière, AUF, Québec](#)
[Le front fluvial de Québec entre Europe et Amérique – Léonce Naud, allocution, AUF.](#)
[Au bassin Louise, un zonage contraire à l'intérêt public – Lettre à Fernand Martin, Ville de Québec](#)
[La détérioration de la façade fluviale du Vieux-Québec – L. Naud, lettre à la Ministre de la Culture](#)
[«Une féodalité littorale» – Léonce Naud, lettre au président du Port de Québec](#)
[Marina : des chalets flottants en ville. «Vivre sur les flots» – Annie Villeneuve, Le Soleil](#)
[L'art et la mer, il faut rendre ça accessible... – John Porter, Directeur-général MNBAQ](#)
[Amyot préfère le bassin Louise – P. Nadeau, Média-Matin](#)
[Reprendre le contrôle du fleuve – Léonce Naud, lettre au Premier ministre Jean Charest](#)
[Citoyen Président, ramène-nous Colbert ! – Léonce Naud, allocution, AUFREQ](#)
[Québec aura-t-elle son Paris-Plage ? – Éric Boucher, Québec-Hebdo](#)
[Beauport : vers une symbiose entre ville et port ? – Léonce Naud, Opinions, Le Devoir](#)
[Un Rapport secret : projet de réaménagement du bassin Louise par la Ville et la CCNQ](#)
[La Ville refuse de rendre public un Rapport sur le bassin Louise](#)
[La Société du 400^e organise le premier débat public sur l'avenir du bassin Louise](#)
[VIDÉO 1 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – Discours](#)
[VIDÉO 2 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – La course](#)
[VIDÉO 3 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – Jacques Amyot](#)
[VIDÉO 4 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – Baignade générale](#)
[LE DEBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2008](#)

2007

[VIDÉO - Le «déclubbage» d'une partie du bassin Louise – Canal Vox](#)
[Québec-Plage, Jean-Jacques Samson réitère son appui au projet, Journal de Québec](#)
[Pourquoi tant de projets littoraux chaotiques ? Jean Lacoursière, Le Devoir](#)
[Baignade dans le fleuve : Oui au bassin Louise – P.-A. Normandin à la «Une» du Soleil](#)
[An Urban Beach in Old Quebec – Preliminary Technical Specifications, Jimmy Royer, SGB](#)
[Le Parc-Plage Jacques-Amyot – Quelques aspects techniques – Jimmy Royer, SGB](#)
[Accessibilité publique au fleuve Saint-Laurent – Léonce Naud, allocution, Forum ZIP Québec](#)
[Maîtres du fleuve et populations riveraines – Léonce Naud, Mémoire au BAPE](#)

[Une plage de 30 millions – Pierre Pelchat à la «Une» du journal Le Soleil](#)
[Québec : la baignade dans le fleuve. Pourquoi pas maintenant ? – Jean Lacoursière, Le Devoir](#)
[Le joyau de la Couronne, c'est le bassin Louise – Communiqué de la SGB](#)
[LE DEBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2007](#)

2006

[L'Intervention aquatique 2006 au bassin Louise - Les participants](#)
[Rappel d'un engagement du PDG du Port envers Mme Agnès Maltais relatif au bassin Louise](#)
[Les rivages portuaires de Montréal et de Québec : la lutte pour l'appropriation des sites et l'accès au fleuve – Léonce Naud, publication, Mosella, Metz, France](#)
[Un quai doit donner accès à l'eau ou fin de partie pour le quai Irving – L. Naud, mémoire au BAPE](#)
[Réflexion fluviale : le projet de Promenade Samuel de Champlain – L. Naud, mémoire au BAPE](#)
[Anse Brown – Un véritable accès au fleuve – Daniel Dubuc, Le Soleil](#)
[Un fleuve inaccessible – Léonce Naud, publication, Revue l'Action Nationale, Montréal](#)
[Allocution de Xuan HU au bassin Louise \(2006\)](#)

2005

[L'Intervention aquatique 2005 – Images et commentaires](#)
[Compte-rendu : réunion du 11 janvier 2005 entre la Ville et la Société des Gens de Baignade](#)
[Compte-rendu de la réunion du 13 juillet 2005 entre la Société des Gens de Baignade et la Société du 400^e anniversaire de Québec – SGB](#)
[Mise en demeure du Port et suivi de la Société des Gens de Baignade](#)
[Les quais peuvent connaître de spectaculaires renaissances – Léonce Naud, Le Soleil](#)
[À Québec, le fleuve demeure cadencé](#)
[Promenade Samuel de Champlain – Demande d'intervention du BAPE - SGB](#)
[Le rôle social des plages publiques, Le Monde, Paris, France](#)
[Vue aérienne du projet proposé par la Société des Gens de Baignade au bassin Louise](#)
[Chicago ou l'anti-Québec – Aaron Montgomery Ward, sauveur des plages de Chicago](#)
[Sous les pavés, la plage – Normand Provencher, Le Soleil](#)
[«Bain de mousse» – Jean-Jacques Samson appuie le projet, Le Journal de Québec](#)
[La restauration au coût de \\$ 8 MILLIONS du club privé du bassin Louise par Ottawa](#)
[DIX requêtes soumises afin de pouvoir rencontrer la Société du 400^e anniversaire de Québec](#)

2004

[Une plage publique au bassin Louise à temps pour le 400^e anniversaire de Québec en 2008](#)
[L'intervention aquatique 2004 – Images et commentaires](#)
[Projet pour 2008 – Le bassin Louise : une réalisation de classe internationale](#)
[Le bassin Louise « déclubbé » et réaménagé dans l'intérêt de la population](#)
[Réflexion concernant le bassin Louise – Note pour Odile Roy par Pierre Larochelle, architecte](#)
[Une plage en ville – Julie Lemieux, éditorialiste, Le Soleil](#)
[Appui du Comité des citoyens du Vieux-Québec \(CCVQ\)](#)
[Le projet gagne de plus en plus d'appuis – Daniel Allard, journal Commerce-Monde](#)
[Plan-image du projet suggéré par la SGB pour le réaménagement du bassin Louise](#)
[L'opinion du PDG du Port et la réponse de la mascotte Loulou](#)
[Québec, ville, port et fleuve – Léonce Naud, lettre à la Gouverneure générale du Canada](#)
[Le futur Parc du 400^e anniversaire de Québec – Deux visions de l'avenir, SGB](#)
[Démocratie et rivages d'Amérique – Léonce Naud, allocution au congrès sur le tourisme nautique](#)
[Le Plan directeur de la Ville doit garder la porte ouverte – Fernand Martin, directeur de l'Aménagement](#)
[Négociations entre la Ville et le Port au sujet des aménagements au bassin en vue de 2008](#)

[La conquête d'une nouvelle frontière : réinvestissement symbolique et requalification fonctionnelle des fronts d'eau urbains – Maria Gravari-Barbas, Université d'Angers](#)
[Appel à la France et au Québec, SGB](#)

2003

[Le bassin Louise entre ville et port – Léonce Naud, Allocution à l'École d'Architecture](#)
[Aux plages, citoyens ! Charles Côté, La Presse \(Recommandation du Dr Éric Dewailly\)](#)
[Lettre à l'Hon. Paul Martin, Premier ministre du Canada, SGB](#)

2001

[Jacques Amyot, Président d'Honneur de la Société des Gens de Baignade devient membre de l'Ordre national du Québec](#)
[Un fleuve inaccessible – Stéphane Bouchard et Léonce Naud, publication, Téoros, 2001](#)
[À Québec, un loisir populaire : la baignade au fleuve](#)
[Le Port détruit le parc public prévu devant la ville. Seul le bassin Louise demeure accessible à la population](#)
[Lettre au maire Jean-Paul L'Allier – Remise en question du zonage favorisant l'immobilier privé à la tête du bassin Louise. SGB](#)
[Des plates-bandes de fleurs sur les quais de Québec ? – Léonce Naud, lettre au Port de Québec](#)

2000

[Redonner le fleuve aux Québécois – Mémoire déposé à la consultation de la CCNQ - SGB](#)
[Visions contrastées : les rivages de Montréal et de Québec au Canada – L. Naud, Allocution, Nice](#)
[Appui au maire de Québec quant à la localisation de la future gare maritime – SGB](#)
[Brève histoire de la plage du Foulon](#)
[Public Waterfront Access – Étude comparative Canada/É.U. – N. Navaro, Simon Fraser University](#)
[Les rivages du lac Michigan à Chicago – Les plages ouvertes à la population](#)

1999

[Québec, ville balnéaire il y a 200 ans – Le témoignage unique de Philippe-Aubert de Gaspé](#)
[La doctrine du Public Trust et l'usage collectif des plans d'eau aux États-Unis, Louis Campagna](#)
[Usage public des plans d'eau urbains : un cas à Québec – L. Naud, mémoire au BAPE](#)
[Une plage au centre-ville ? Les citoyens devront se mouiller. Mario Fraser, Le Carrefour](#)
[Relations entre ville-port à *Richard's Bay* \(Afrique du Sud\) – Doc. AIVP](#)

1998

[Québec au 21^e siècle : une ville balnéaire ? – Société des Gens de Baignade, Le Devoir](#)
[Vers une plage urbaine ? – M. Casey, L. Campagna, K. Cornelissen, L. Naud, Le Soleil](#)
[Article en italien. – Léonce Naud, Aquapolis \(Citta d'Acqua\) Venise](#)
[Le rôle des plages urbaines dans la transformation de la ville de Barcelone. M. Joan Alemany, spécialiste en aménagement des fronts de mer urbains, Barcelone](#)
[Québec au 21^e siècle : une vocation balnéaire ? Naud, Journal L'Infobourg](#)

1997

[Périphéries internes et limites du domaine public. De l'urgence de sauvegarder le potentiel de requalification des rives du bassin Louise. Pierre Larochelle, architecte](#)
[Le bassin Louise : une place publique liquide. L'Infobourg](#)
[Appui d'un expert de Barcelone au projet de parc-plage : Lettre – M. Joan Alemany Llovera](#)

[From European to American : the Waterfront of Old Quebec. Léonce Naud, allocution, Literary and Historical Society](#)

1996

[Quebec – Urban Redevelopment, Historical City Centre and Maritime Potential – Conférence, Léonce Naud, Naval Officers Association of Canada](#)

1995

[Nos berges cadennassées – Gilbert Lavoie, éditorial, Le Soleil](#)

[Des quais en déficit d’imaginaire – Léonce Naud, publication, magazine Continuité](#)

[Fleuves : mode d’emploi grand public – Léonce Naud, publication, magazine Écodécision](#)

1994

[L’enfant au baquet de plastique bleu dans la rue Sous-le-Cap – Léonce Naud à Odile Roy](#)

[Québec : redéveloppement urbain, centre historique et potentiel maritime –](#)

[Léonce Naud, conférence, «Vivre et habiter la ville portuaire», Paris, France](#)

[Quebec : Urban Redevelopment, Historical City Centre and Maritime Potential.](#)

[Conflits ville-port : l’exemple de Québec – L. Naud, publication, Journal de la Marine Marchande, Paris](#)

[Le port et les quais du Vieux-Québec – Léonce Naud, Le Soleil](#)

[Québec est de moins en moins un «vieux port» – Léonce Naud, Le Soleil](#)

[Priorité au commerce maritime devant Québec – Léonce Naud](#)

[Un parc aquatique au centre-ville ? – Léonce Naud, journal Droit de parole](#)

[VIDÉO : “Champions of the Public Trust – A History of Water Use in Wisconsin”](#)

1993

[La façade maritime de la vieille ville : un avenir public et portuaire. Léonce Naud, allocution, ZIP Québec](#)

[«Table rase» – Sur la localisation de la future gare maritime. Léonce Naud, VOIR](#)

[Ville et Port : l’état des lieux à Québec. – Léonce Naud, lettre à Shane Foreman,](#)

[Ports-Canada, Ottawa](#)

[La contamination des sédiments de la zone portuaire de Québec. monographie,](#)

[Environnement-Canada](#)

[La «Doctrine du Public Trust» au Canada – Kate Smallwood, thèse, University of British Columbia](#)

1992

[Québec, du port à la ville, et au port – L. Naud, publication, Annales de la recherche urbaine, Paris](#)

[La Ville demande au Port de restaurer l’espace vert public à la tête du bassin Louise – SGB](#)

[Ville de Québec : Principes directeurs pour l’aménagement de la zone portuaire](#)

[La sensibilisation des élus riverains à la chose fluviale – Léonce Naud, conférence, Lyon](#)

[Le vieux port, historique et portuaire – Léonce Naud, allocution, Ordre des architectes](#)

[Cities and Ports : Still the Cold War ? – Léonce Naud, conférence, Globe ’92, Vancouver](#)

[L’accessibilité d’un site public et les usages d’un plan d’eau – Comité des citoyens du Vieux-Québec](#)

1991

[Québec – Pourquoi l’absence d’accès publics au fleuve ? – David-Thierry Ruddel, thèse de doctorat](#)

[Villes et Ports : un forum européen – Léonce Naud, publication, magazine Portus, Ports Canada](#)

1990

[Le sens véritable du Rapport Boulet expliqué par le président Gilles Boulet lui-même](#)

[Québec : prises de décision sur le littoral – Léonce Naud, conférence. Anvers, Belgique](#)
[Quebec City : Decision-making on the Waterfront – Léonce Naud, Antwerp, Belgium](#)

1989

[Québec : une ville historique et son port – Léonce Naud, conférence AIVP, Barcelone](#)
[Le parc riverain proposé par la Commission consultative en 1989...éliminé par le Port](#)
[Mémoire soumis au Comité consultatif sur la Pointe-à-Carcy – Léonce Naud](#)

1987

[L'aménagement des fronts de mer urbains : politiques contradictoires](#)
[à Québec et à Montréal – Léonce Naud, magazine Téoros, Montréal](#)

1986

[Some Quebec Experiences in the Redevelopment or Urban Waterfronts – Léonce Naud, «Water Works», Toledo, Ohio](#)

1982

[L'accès public au bassin Louise prévu dans le Plan-synthèse de la Ville de Québec](#)
[L'accès public au bassin Louise était aussi prévu par le gouvernement Fédéral](#)

1981

[Le Canada promet d'ouvrir une partie du bassin Louise au public \(Trois ministres fédéraux\)](#)
[Limites du secteur soustrait à la gestion du Port par le gouvernement fédéral](#)

1979

[Plan-image du futur bassin Louise d'après le Rapport Pluram – Une planification fédérale du littoral de Québec tenue secrète par le Ministère fédéral des Affaires urbaines](#)

1974

[Vers 1974, le Port est en train de faire disparaître le bassin Louise qu'il juge inutile](#)

1969

[Le droit québécois et l'eau \(1663-1969\) – Henri Brun](#)

1964

[« Les éperlans » - Film documentaire sur la pêche aux éperlans sur les quais de Québec](#)

1930

[Le bassin Louise : une zone industrielle durant les années '30](#)

1880

[L'édifice de la Douane vers 1885 \(devenu aujourd'hui l'Agora\)](#)
[Québec, ville balnéaire vers les années 1800 – Le témoignage de Philippe-Aubert de Gaspé](#)

FIN DU DOCUMENT